



Conseil économique et social

Distr. générale
6 avril 2015
Français
Original : anglais

Session de 2015

21 juillet 2014-22 juillet 2015

Débat consacré aux activités opérationnelles

Compte rendu analytique de la 12^e séance

Tenue au siège, New York, le mardi 24 février 2015, à 15 h 00

Présidente: M^{me} Mejía Vélez (Vice-Présidente) (Colombie)

Plus tard: M. Drobnjak (Vice-Président) (Croatie)

Sommaire

Activités opérationnelles des Nations Unies pour la coopération internationale au service du développement (*suite*)

- c) Coopération Sud-Sud pour le développement

Activités opérationnelles des Nations Unies pour la coopération internationale au service du développement (*suite*)

- a) Suivi des recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (*suite*)
- b) Rapports des Conseils exécutifs du Programme des Nations Unies pour le développement/Fonds des Nations Unies pour la population/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial (*suite*)
- c) Coopération Sud-Sud pour le développement (*suite*)



En l'absence de M.Sajdik (Autriche), M^{me} Mejía Vélez (Colombie), Vice-Présidente, assume la Présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15

Activités opérationnelles des Nations Unies pour la coopération internationale au service du développement (suite)

c) Coopération Sud-Sud pour le développement

Table ronde: « Opportunités et problèmes pour que le système des Nations Unies pour le développement intègre la coopération Sud-Sud afin de maximiser son impact sur le développement des capacités nationales »

1. **La Présidente** dit que de nombreux pays du programme demandent aux Nations Unies d'appuyer la coopération Sud-Sud, en particulier dans les domaines tels que la croissance économique et l'emploi, l'environnement et les ressources naturelles. Il est donc important de continuer à partager des expériences et des bonnes pratiques concernant la coopération Sud-Sud, triangulaire et Nord-Sud. Le système des Nations Unies pour le développement a fait des progrès pour promouvoir la coopération Sud-Sud et 20 des 22 institutions des Nations Unies qui ont pris part à une enquête à leur siège effectuée par le Département des affaires économiques et sociales ont confirmé qu'elles l'ont intégrée dans leurs plans stratégiques. Dix-huit de ces institutions ont également présenté un compte-rendu sur la coopération Sud-Sud dans leurs rapports annuels. Toutefois, il est nécessaire d'avoir une coordination plus cohérente et un appui effectif de la part du système des Nations Unies pour le développement en matière de coopération Sud-Sud.

2. **M. Zhou Yiping** (Directeur, Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et Envoyé du Secrétaire général pour la coopération Sud-Sud), modérateur, dit qu'il existe un consensus de plus en plus important parmi les pays en développement sur l'importance de la coopération Sud-Sud et que les pays en développement collaborent toujours plus pour partager leurs connaissances et leurs expériences afin de promouvoir le développement. La Chine fait œuvre de pionnier dans la création de la Banque asiatique d'investissement pour l'infrastructure qui complètera le rôle joué par la Nouvelle Banque de développement (Banque de développement BRICS) récemment créée et fournira un nouvel élan et un appui financier pour la coopération Sud-Sud. En outre, de nombreux pays en

développement collaborent à la création de fonds nationaux pour le climat afin d'aborder les problèmes posés par le changement climatique et de nombreux grands pays en développement, notamment le Brésil, la Chine et l'Inde, ont signé des accords avec les institutions des Nations Unies en vue de partager avec d'autres pays en développement leurs connaissances approfondies dans des domaines tels que l'agriculture, la technologie de l'information et l'élimination de la pauvreté rurale. L'Organisation des Nations Unies cherche à utiliser le consensus atteint dans le document final de Nairobi de la Conférence de haut niveau sur la coopération Sud-Sud et souligne que la coopération Sud-Sud et d'autres formes de coopération non traditionnelles pourraient compléter mais non remplacer les mécanismes traditionnels de la coopération Nord-Sud. De nombreuses institutions des Nations Unies ont adopté des directives opérationnelles à l'échelon du système sur la coopération Sud-Sud et beaucoup ont créé des points focaux de coopération Sud-Sud ou alloué des ressources pour appuyer les mécanismes spécialisés d'échanges de connaissances.

3. Il reste beaucoup à faire. Tous les pays en développement sont instamment priés de créer des points focaux pour surveiller les entrées et les sorties de la coopération Sud-Sud et allouer des ressources pour appuyer les mécanismes multilatéraux de coopération. Les équipes de pays des Nations Unies sont bien placées pour appuyer les initiatives nationales dans ce domaine. Les pays en développement sont également priés de redoubler d'efforts, notamment avec le secteur privé et la société civile, pour aider leurs pairs dans le monde du Sud à atteindre les objectifs restants du Millénaire pour le développement (OMD) et préparer le terrain pour la réalisation des objectifs de développement durable prévus. Les technologies, le matériel et les ressources humaines nécessaires pour aborder la grande majorité des OMD et les problèmes des objectifs de développement durable se trouvent dans les pays en développement et des efforts concertés sont maintenant indispensables pour permettre à tous les pays d'exploiter ces technologies et ces ressources pour le bienfait des peuples du monde du Sud.

4. **M. Chediak** (Coordonnateur résident des Nations Unies, Brésil), participant à la table ronde, dit que, malgré sa longue histoire d'exclusion, de pauvreté, de faim et de discrimination, le Brésil a fait des progrès considérables du point de vue de ses

indicateurs de développement depuis le début des années 1990; en effet, selon l'indicateur de développement humain rigoureux élaboré par les autorités brésiliennes, le développement humain s'est amélioré de 48 % en tout juste 20 ans. Le succès du Brésil est dû à l'engagement politique énergique du Gouvernement à l'égard du développement humain et à sa mise en œuvre de politiques et de programmes nationaux novateurs. De nombreux pays dans le monde du Sud sont désireux de tirer un enseignement de cette approche couronnée de succès et le Brésil a créé l'Agence de coopération brésilienne pour répondre aux nombreuses demandes d'aide au développement. De plus, le Brésil a adopté le concept de la coopération Sud-Sud comme principal pilier de sa politique nationale et il travaille en étroite collaboration avec les 14 institutions des Nations Unies opérant dans le pays, de même qu'avec des donateurs traditionnels, pour recenser et partager les meilleures pratiques. Entre 2012 et 2014, le Brésil a travaillé avec ces institutions pour lancer 44 initiatives de coopération Sud-Sud. Il a également participé à des initiatives trilatérales avec le système des Nations Unies pour le développement et des pays donateurs traditionnels, notamment le Japon et le Royaume-Uni, afin de mettre en œuvre des projets dans d'autres pays en développement dans des domaines tels que l'autonomisation des femmes et des programmes d'alimentation scolaire. Le Brésil est particulièrement bien placé pour aider de nombreux pays en développement en Amérique du Sud et en Afrique parce que, comme lui, ce sont des pays tropicaux, multiculturels et multiraciaux, souvent confrontés à des problèmes similaires.

5. Le Brésil lutte constamment pour améliorer l'impact de ses initiatives de coopération Sud-Sud et il demande de faire davantage d'efforts afin de garantir que toutes les organisations promouvant le développement adoptent une culture institutionnelle favorable à la coopération Sud-Sud. Les pays donateurs et bénéficiaires doivent avoir une compréhension claire de la façon dont le système des Nations Unies pour le développement pourrait faciliter une telle coopération. De plus, il faut prendre soin de veiller à ce que les différentes approches de développement adoptées par les institutions des Nations Unies ne fassent pas obstacle à l'octroi de l'aide; au lieu de cela, la diversité opérationnelle et la variété des expériences devraient être considérées comme une force de l'Organisation qui pourrait améliorer son impact. Les initiatives Sud-Sud menées

par le Brésil ont une incidence significative dans d'autres pays. Ainsi, un programme d'alimentation scolaire est maintenant reproduit dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique centrale, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). L'insécurité alimentaire et la malnutrition s'améliorent déjà, ce qui est le résultat direct de ces programmes. Le Brésil a également fourni une assistance technique pour aider le Sénégal à réaliser un recensement national et, suite au succès de cette initiative, le Brésil et le Sénégal aident tous deux Haïti à préparer son recensement national qui utiliserait la même technologie essayée et testée.

6. L'Initiative brésilienne d'apprentissage pour un monde sans pauvreté a été lancée en partenariat avec la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de recenser, communiquer et diffuser des connaissances sur l'expérience du pays en matière de conception et de mise en œuvre de politiques et programmes pour promouvoir le développement social et la diminution de la pauvreté. En outre, sous les auspices du PNUD, les Gouvernements de Haïti, du Brésil et de Cuba collaborent afin de renforcer le système de soins de santé en Haïti, et le Brésil fournit une assistance technique au Pérou pour l'aider à lancer un programme de transfert monétaire assorti de conditions, sur le modèle d'un programme similaire au Brésil, destiné à améliorer de façon importante la vie de quelque 1,7 million d'enfants péruviens et de 800 000 familles.

7. **M^{me} Grignon** (Observatrice du Kenya), participante à la table ronde, dit que, en tant que pays en développement à revenu moyen inférieur qui est confronté à beaucoup de problèmes identiques à ceux d'autres pays en développement, le Kenya estime que le système des Nations Unies pour le développement pourrait soutenir les gouvernements qui cherchent à adopter des approches multisectorielles et à coordonner des réponses aux changements climatiques, au développement durable, à la diminution de la pauvreté, à l'égalité des sexes et à d'autres questions complexes qui demandent des réactions interinstitutions. L'Organisation pourrait se prévaloir de son rôle unique de pouvoir de rassemblement pour aider les gouvernements à mobiliser des ressources pour le bien commun. De plus, le système des Nations Unies pour le développement pourrait fournir des conseils de politique fondés sur des preuves conformément aux

normes et standards internationaux qui devraient être intégrés dans les cadres législatifs et de politique nationaux et pourraient aider les États membres à superviser l'effet de ces cadres sur leurs citoyens. L'Organisation des Nations Unies pourrait également aider les pays à créer des mécanismes de partage des connaissances, condition *sine qua non* s'ils doivent mettre en œuvre avec succès des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire.

8. De nombreux pays en développement à revenu faible et moyen demandent une aide pour recueillir des données de bonne qualité, promouvoir la transparence et harmoniser leurs politiques nationales avec leurs priorités de développement. À cet égard, la coopération Sud-Sud pourrait renforcer l'appropriation nationale de projets de développement et soutenir les capacités nationales. En fait, les pays qui ont intégré avec succès des initiatives Sud-Sud et triangulaires dans leurs stratégies de coopération nationale ont souvent plus de succès pour mobiliser les ressources et développer des initiatives de développement. Alors que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pourraient seulement compléter et non pas remplacer les modalités de coopération traditionnelle Nord-Sud, elles joueraient sans aucun doute un rôle de plus en plus important dans les années à venir du fait que les pays luttent pour réaliser les OMD restants et les nouveaux objectifs du développement durable. La coopération Sud-Sud et triangulaire pourraient améliorer l'efficacité de l'aide au développement puisque les pays fournisseurs et récipiendaires sont souvent confrontés à des problèmes similaires et sont fréquemment mieux à même de formuler des stratégies de développement appropriées que les donateurs traditionnels. Elles renforcent également la confiance mutuelle entre les États du monde du Sud, dont beaucoup s'engagent proactivement dans l'architecture mondiale du développement et s'écartent de leurs rôles traditionnels comme bénéficiaires de l'aide. Pour que la coopération Sud-Sud réussisse un appui politique de haut niveau est indispensable, en particulier afin de garantir la durabilité des initiatives de coopération. L'Organisation des Nations Unies, en qualité d'organisation internationale, opérant dans le monde du Sud et jouissant d'une bonne crédibilité parmi une large gamme de parties prenantes, est tout à fait appropriée pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de programmes de coopération Sud-Sud. Une approche du développement pragmatique, menée en collaboration, orientée vers l'action et à partenaires

multiples est nécessaire avec le concours de la société civile et des organisations non gouvernementales. La coopération Sud-Sud doit se fonder sur des relations à long terme entre les parties prenantes.

9. Si des programmes de coopération Sud-Sud doivent être intégrés dans les plans de développement nationaux des pays, les États doivent mettre au point des indicateurs fiables et facilement compréhensibles pour faciliter la supervision effective et l'évaluation des initiatives de coopération. Aucun effort ne doit être épargné pour recenser les lacunes des capacités en exploitant tout l'appui nécessaire à cet égard des donateurs traditionnels. Le Kenya a créé le Système national de contrôle et d'évaluation intégré pour superviser la mise en œuvre de son modèle de développement à long terme et il a partagé son expérience avec toutes les parties prenantes concernées. L'Organisation des Nations Unies continue à fournir une assistance technique et financière au Kenya par le biais du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, afin de l'aider à réaliser ses objectifs de développement, tels qu'énoncés dans le programme de développement du Kenya Vision 2030. Le Kenya a adopté une approche du développement décentralisée, centrée sur les personnes dans laquelle les décisions sont prises au niveau le plus bas possible en vue de rapprocher au maximum le Gouvernement du peuple et accroître la participation populaire dans les initiatives de développement.

10. Il convient de faire des efforts pour améliorer la coordination entre les institutions des Nations Unies afin d'éviter de donner l'impression qu'elles se concurrencent les unes les autres. Que les institutions restent trop ambitieuses et fragmentent leur aide au développement reste aussi une question quelque peu préoccupante. En outre, les organisations de la société civile et les partenaires du secteur privé doivent coordonner et rationaliser leurs opérations afin de garantir qu'il s'agit de partenaires du développement efficaces et des efforts doivent être faits pour améliorer la planification et la budgétisation des politiques. À cette fin, la Loi de 2012 sur la gestion des finances publiques au Kenya cherche à faire en sorte que les projets de développement soient mis en œuvre sans mobiliser de ressources supplémentaires.

11. Le système des Nations Unies pour le développement pourrait également améliorer les capacités des pays en développement à formuler des programmes de coopération en faveur du

développement qui répondent à leurs problèmes spécifiques, ainsi que renforcer la capacité des organisations sous régionales et régionales pour identifier les domaines où la coopération Sud-Sud aurait le plus grand impact. Les pays en développement devraient revoir leurs politiques de développement, leurs stratégies et leurs cadres institutionnels et réglementaires pour créer un environnement capable d'appuyer des initiatives de coopération Sud-Sud et triangulaire.

12. *M. Drobnyak (Croatie), Vice-Président, assume la Présidence.*

13. **M. Choesni** (Observateur de l'Indonésie), Ministère d'État de la planification nationale du développement, participant à la table ronde, déclare que l'Indonésie tire des enseignements de la vaste expérience du Brésil en matière de promotion du développement, en particulier dans le domaine des transferts monétaires assortis de conditions, que l'Indonésie a l'intention d'utiliser pour dispenser une aide à plus de 10 millions de ménages pauvres dans le pays. Depuis 2008, l'Indonésie est classée comme pays à revenu moyen et elle participe de plus en plus activement à l'économie mondiale. Membre du Groupe des 20 (G20), l'Indonésie est signataire de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement et, en 2009, elle a adopté l'Engagement de Djakarta qui constitue la feuille de route de l'efficacité de l'aide du pays. Pour promouvoir la coopération internationale, notamment la coopération Sud-Sud et triangulaire, l'Indonésie tente de créer un centre de connaissances afin que les leçons apprises par les partenaires au développement dans différentes parties du pays et par d'autres pays dans le monde du Sud, puissent être partagées avec les parties prenantes concernées afin de faciliter la réplique de projets de développement efficaces. L'Indonésie n'a pas créé une entité centrale pour coordonner la coopération Sud-Sud et triangulaire; cette fonction est remplie par une équipe de coordination nationale comprenant le Ministère des affaires étrangères, le Ministère des finances, le Secrétariat du Ministère d'État et le Ministère d'État de la planification du développement national. Toutefois, si l'Indonésie doit réaliser le potentiel complet de la coopération Sud-Sud et mener à bien son programme de développement national, des ressources additionnelles seront nécessaires.

14. Depuis 2009, l'Indonésie a collaboré avec le PNUD pour rationaliser et renforcer l'efficacité,

l'appropriation et la transparence de ses programmes de développement. Toutefois, elle a signé un accord de partenariat avec ce Programme en 2012 en vue de soutenir d'autres pays en développement et pays les moins avancés, notamment le Myanmar, l'Ouzbékistan, le Vietnam et le Maroc. Sur la base de son expérience, l'Indonésie est convaincue que les Nations Unies pourraient jouer un rôle de catalyseur dans la coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment dans des domaines tels que le transfert de technologie et le développement institutionnel et pourrait soutenir les efforts des pays pour atteindre leurs priorités de développement national. Les fournisseurs d'aide doivent normalement bénéficier aussi d'une telle coopération et tant les fournisseurs que les bénéficiaires devraient chercher à exploiter l'ampleur des connaissances acquises par l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions et partenariats concernés. Il faut faire des efforts pour garantir que les programmes de développement soient durables et mettre en place des stratégies de sortie claires lorsqu'elles ne seront plus nécessaires.

15. **M. de Aguiar Patriota** (Brésil) dit que le débat sur la façon de promouvoir la coopération Sud-Sud est une occasion d'harmoniser à nouveau tout le système des Nations Unies pour la coopération au service du développement afin qu'il mette davantage l'accent sur l'intégration sociale et l'utilisation durable des ressources naturelles. La coopération Sud-Sud, triangulaire et d'autres formes de coopération non traditionnelles permettent aux pays à des stades de développement identiques, qui souvent se heurtent à des problèmes similaires, de partager les meilleures pratiques dans toutes sortes de domaines, notamment la création d'emplois, les transports et la migration. Avec l'Inde et l'Afrique du Sud, le Brésil a créé le Dispositif IBAS pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (Fonds IBAS) qui fournit un appui financier à des projets de développement humain dans le monde en développement. Le Brésil est tout à fait convaincu que le Fonds pourra servir de modèle à d'autres partenariats de coopération Sud-Sud et demande au Système des Nations Unies pour le développement de renforcer et d'étendre son appui à de telles initiatives. Les directives sur la coopération traditionnelle Nord-Sud instituées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ne sont pas nécessairement les plus appropriées pour des initiatives de coopération Sud-Sud qui doivent se fonder sur le document final de

Nairobi de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud. Toutefois, des discussions plus approfondies seront nécessaires pour atteindre un consensus dans ce domaine important.

16. **M. Ruiz Blanco** (Colombie) dit que la coopération Sud-Sud complète, mais ne pourra jamais remplacer, la coopération Nord-Sud et l'aide publique au développement (APD) des pays développés. La coopération Sud-Sud doit être comprise comme une démonstration de solidarité entre pays en développement qui met l'accent sur l'appropriation nationale, le caractère non conditionnel et le respect de la souveraineté nationale. Elle pourrait aider les pays à renforcer leurs ressources humaines, promouvoir la modernisation technologique et l'entrepreneuriat et exploiter et conserver leurs ressources naturelles. Afin de maximaliser l'impact de la coopération Sud-Sud et triangulaire, un appui plus systématique et coordonné de la part du système des Nations Unies est nécessaire; il a un rôle clé à jouer pour faciliter le partage des connaissances, fournir une assistance technique et égaler l'aide potentielle des fournisseurs et celle des bénéficiaires en vue de créer des partenariats de collaboration en faveur du développement. Des mesures doivent être prises notamment pour soutenir le rôle du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud afin qu'il puisse remplir son mandat plus efficacement.

17. **M. Shearman** (Royaume-Uni) dit que son pays a gagné une expérience appréciable par le biais de la coopération de développement avec le Brésil et d'autres partenaires au développement. Alors que la coopération Sud-Sud ne doit pas être considérée comme un remplacement des paradigmes de la coopération traditionnelle Nord-Sud, son importance ne pourra que croître pendant les 15 prochaines années du fait que la communauté internationale lutte pour atteindre les objectifs de développement durable. Nombre des questions importantes concernant la coopération Sud-Sud rappellent celles qui sont posées dans le cadre de la coopération Nord-Sud, notamment la question de savoir comment les parties prenantes peuvent éviter la fragmentation et promouvoir la viabilité des projets, ainsi que les questions de l'appropriation nationale, de la responsabilité financière et de la transparence. À cet égard, il demande à l'observatrice du Kenya, à la lumière de l'expérience de son pays, comment les parties

prenantes pourraient maximaliser l'impact des partenariats à partenaires multiples et si un consensus se dégage sur des principes communs pour orienter tant des initiatives de coopération Sud-Sud que Nord-Sud.

18. **M. Momita** (Japon) déclare que son pays a promu la coopération Sud-Sud et triangulaire pendant plusieurs décennies et qu'il continuera à partager ses connaissances et ses meilleures pratiques dans ce domaine avec tous les parties prenantes concernées. Le Japon travaille en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et estime qu'il faudrait entreprendre celle-ci et la coopération Nord-Sud conformément aux priorités en matière de politique des pays de programme et des institutions des Nations Unies. Le Bureau des Nations Unies pourrait jouer un rôle important en favorisant le développement des capacités et en encourageant le dialogue entre les fournisseurs et les bénéficiaires de la coopération Sud-Sud et d'autres parties prenantes concernées. Toutefois, la communauté internationale devrait également indiquer la façon dont l'Organisation pourrait améliorer encore son appui à la coopération Sud-Sud et triangulaire à l'avenir en vue de promouvoir le développement.

19. **M^{me} Colín Ortega** (Observatrice du Mexique) dit qu'il serait nécessaire de disposer de ressources additionnelles pour développer pleinement les mécanismes de coopération Sud-Sud. Celle-ci est un partenariat d'égaux, fondé sur le principe de solidarité entre les pays du monde du Sud, en tant que complément de l'APD traditionnelle. Pour stimuler son efficacité, il est indispensable d'améliorer la gestion basée sur les résultats et les mécanismes de responsabilisation et de coordonner les initiatives Sud-Sud et autres afin d'appuyer les plans nationaux et les priorités des pays. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire sont des outils exceptionnels qui permettent aux États membres de tirer des enseignements des meilleures pratiques de toute une gamme de parties prenantes. Toutefois, il faudrait faire encore beaucoup plus pour améliorer l'efficacité de la coopération Sud-Sud, notamment en garantissant la prévisibilité de l'assistance, en encourageant les partenaires au développement à prendre des engagements stratégiques en matière de coopération, en décourageant des activités à court terme isolées, en améliorant les mécanismes de coordination et de communication et en intensifiant la collecte d'informations au niveau national. À cet égard, le

Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement pourrait aider les fournisseurs du monde du Sud à concevoir des méthodes plus efficaces pour déterminer leurs besoins en matière de développement. Le Mexique appuie sans réserve les initiatives, mécanismes et arrangements institutionnels visant à promouvoir la coopération Sud-Sud et triangulaire entre pays en développement et il estime qu'une telle coopération serait un outil efficace dans les efforts déployés au niveau mondial pour réaliser des objectifs de développement durable.

20. **M^{me} Grignon** (Observatrice du Kenya) déclare que, sur la base du document final de Nairobi de la Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud et de l'expérience des pays à différents niveaux de développement et des leçons qu'ils ont tirées dans leurs efforts pour promouvoir et mettre en œuvre des initiatives de coopération Sud-Sud, un consensus se dégage sur un ensemble de principes communs et de normes de coopération qui aideraient, entre autres, à faciliter la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015.

21. **M. Zhou Yiping** (Directeur, Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et Envoyé du Secrétaire-général sur la coopération Sud-Sud) dit que le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud collabore avec des partenaires de la coopération Sud-Sud bien implantés, notamment le Brésil et la Chine, pour aider les pays en développement à créer des entités nationales de coordination Sud-Sud et des mécanismes de contrôle. Il serait nécessaire de faire davantage pour créer des critères standard permettant de mesurer l'impact des initiatives Sud-Sud.

22. **M. Chediek** (Coordonnateur résident des Nations Unies, Brésil) dit que les initiatives de coopération Sud-Sud sont souvent des moyens peu coûteux mais cependant très efficaces pour promouvoir le développement; elles s'avèreront essentielles dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Il serait nécessaire d'apporter un appui politique plus complet à la coopération Sud-Sud afin d'exploiter totalement son potentiel. En outre, le système des Nations Unies pour le développement et d'autres organisations internationales doivent allouer des ressources financières supplémentaires et rationaliser leurs mécanismes d'appui institutionnels pour soutenir les initiatives Sud-Sud.

23. **M. Choesni** (Observateur de l'Indonésie), Ministère d'État de la planification nationale du développement, dit que la Chine, l'Indonésie, le Mexique et d'autres pays en développement cherchent à parvenir à un accord sur une série de principes d'orientation pour la coopération au service du développement. Il est généralement admis que la coopération Sud-Sud ne pourrait pas remplacer les mécanismes traditionnels de la coopération Nord-Sud et que les pays en développement doivent prendre en main leurs initiatives de coopération. Les pays en développement ayant des niveaux similaires de développement collaborent de plus en plus pour traiter de problèmes communs en partageant leur expérience et en recensant les meilleures pratiques. La coopération Sud-Sud pourrait vraisemblablement s'avérer un mécanisme hautement efficace dans les efforts mondiaux pour atteindre les objectifs du développement durable.

La séance est suspendue à 16 h 55 et reprise à 17 h 00.

Activités opérationnelles des Nations Unies pour la coopération au service du développement international *(suite)*

- a) **Suivi des recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil** *(suite)*
- b) **Rapports des Comités exécutifs du Programme des Nations Unies pour le développement/ Fonds des Nations Unies pour la population/ Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et du Programme alimentaire mondial** *(suite)*
- c) **Coopération Sud-Sud au service du développement** *(suite)*

24. **M. Mamabolo** (Afrique du Sud), intervenant au nom du Groupe des 77 et la Chine, dit qu'il faut renforcer et intensifier le rôle des activités opérationnelles des Nations Unies au service du développement et leur capacité pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs en la matière; à cette fin, il faudrait améliorer constamment leur efficacité, leur efficience, leur cohérence et leur impact ainsi que les ressources de base. Les activités

opérationnelles au service du développement devraient aussi être axées sur le renforcement des capacités des pays en développement afin de leur permettre de traiter les priorités nationales et d'atteindre les objectifs de développement internationalement convenus. À cet égard, les Nations Unies devraient utiliser au mieux les compétences nationales disponibles en permettant et en facilitant l'accès des pays bénéficiaires à toute la gamme de services de développement disponibles dans le système de développement des Nations Unies, notamment les commissions régionales.

25. On ne saurait trop insister sur la nécessité urgente de traiter la pauvreté. Compte tenu du fait que la résolution 67/226 de l'Assemblée générale a demandé au système de développement des Nations Unies de donner la plus haute priorité à l'élimination de la pauvreté, qui reste le plus grand problème dans le monde, le système doit faire face à cette priorité par des programmes et des projets de développement ciblés et centrés. Les fonds et programmes des Nations Unies devraient comprendre, dans leur rapports réguliers au Conseil, des informations sur les mesures prises, conformément à leurs mandats, en vue d'intensifier les efforts pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de la faim ainsi que des renseignements sur le partage des bonnes pratiques, des leçons apprises et des programmes et politiques tels que renforcement des capacités, génération d'emplois, éducation, formation professionnelle, développement rural et mobilisation des ressources, qui ont pour but d'éliminer la pauvreté et de promouvoir la participation active de ceux qui vivent dans la pauvreté à leur conception et leur mise en œuvre.

26. Le Groupe attache la plus haute importance à la résolution 69/238 de l'Assemblée générale sur les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement et il souligne la nécessité, dans le contexte de sa mise en œuvre, d'équilibrer les ressources de base et les autres afin de concrétiser les concepts de masse critique. Le Groupe souligne aussi la nécessité de revoir les structures de gouvernance des fonds et programmes des Nations Unies dans le cadre d'un dialogue constructif, orienté vers la réforme pour assurer la légitimité du système de développement. Réitérant les requêtes des résolutions de l'Assemblée générale 67/226 sur l'examen quadriennal complet des politiques et 69/239 sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, le Groupe apprécie les progrès importants accomplis par les différentes entités du

système de développement pour intégrer la coopération Sud-Sud et triangulaire dans leurs principales politiques, leurs cadres stratégiques, leurs activités opérationnelles et leurs budgets. Le Groupe prie instamment le système des Nations Unies d'appliquer la décision 18/1 du Comité de haut-niveau sur la coopération Sud-Sud, notamment en promouvant des dispositions à l'échelle du système de ressources financières et humaines pour le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

27. Exprimant sa préoccupation au sujet du manque de transparence des rapports reçus du système des Nations Unies au niveau des pays, le Groupe demande que des rapports réguliers sur les résultats obtenus par le système soient remis aux gouvernements des pays du programme au moins deux fois pendant chaque plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ou autre cycle de cadre commun de planification. Ces rapports devraient être structurés autour du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et liés aux résultats du développement national, et ils devraient informer les gouvernements des pays du programme des résultats obtenus par l'équipe de pays des Nations Unies toute entière. Le Groupe prie le Secrétaire général, dans le cadre du rapport qu'il soumet régulièrement au Conseil, de donner des informations actualisées sur les progrès accomplis à cet égard. Les contributions des États Membres au débat consacré aux activités opérationnelles permettraient de façonner un processus d'examen quadriennal des politiques plus inclusif. Des objectifs concrets pour l'amélioration du système de développement doivent être avancés en anticipation du cycle d'examen quadriennal complet des politiques qui commencera en 2016.

28. **M. Maksimychev** (Fédération de Russie), soulignant la nécessité de publier en temps utile les rapports du Secrétaire général dans toutes les langues officielles pour être certains que les États Membres sont tout à fait prêts pour le débat consacré aux activités opérationnelles, dit que la mise en œuvre systématique et réussie du nouveau programme de développement durable dépendra de l'utilisation rationnelle des ressources des donateurs, de la transparence et de l'efficacité, compte étant dûment tenu des priorités des pays du programme. À ce propos, sa délégation se félicite des discussions des États Membres et du système de développement sur la question du financement des activités opérationnelles

et souligne la nécessité d'une présence continue des fonds et programmes des Nations Unies dans les pays qui en ont besoin, en particulier les pays à faible revenu et les moins avancés. Sa délégation demande une augmentation continue des ressources de base ainsi qu'une amélioration de la prévisibilité et de la qualité des fonds attribués qui sont aussi importants pour traiter les problèmes auxquels sont confrontés les pays du programme. À cet égard, les discussions en cours dans certains des fonds et programmes des Nations Unies sur le concept de masse critique des ressources de base donne un aperçu utile des différences d'approche des institutions au financement du développement et montre la pertinence constante des ressources autres que les ressources de base pour la mise en œuvre de leurs mandats.

29. Le système de développement des Nations Unies devrait continuer à donner la priorité à la croissance économique durable, à l'emploi, à l'élimination de la pauvreté et à la santé, domaines d'assistance jugés fondamentaux par les pays du programme. Les mesures conçues pour faciliter l'interaction de l'Organisation avec des donateurs nouveaux et émergents devront continuer à être mises en œuvre et les réformes visant à améliorer la coordination opérationnelle entre les institutions et à renforcer l'efficacité du système de développement devraient être introduites. En même temps, chaque institution, fonds et programme doit garder ses responsabilités distinctes obligatoires car la mise en œuvre de ces mandats spécifiques est essentielle à la pleine réalisation du programme de développement pour l'après-2015. Si le succès de ce programme exige une reconfiguration du travail et des activités opérationnelles du système des Nations Unies, il n'est pas moins important de protéger le système existant, qui s'est avéré efficace pour garantir le progrès, en particulier pour les OMD. Pour être efficace, le système de développement doit établir un équilibre entre fournir une aide directe au développement et suivre les progrès des États Membres vers la réalisation des objectifs et des cibles de développement internationalement convenus.

30. **M^{me} Colín Ortega** (Observatrice du Mexique) dit que, d'un point de vue général, les pays en développement doivent être mieux représentés dans les organisations internationales. À ce propos, une discussion devrait avoir lieu en vue d'améliorer les pratiques et le fonctionnement des structures dirigeantes des fonds et programmes des

Nations Unies, compte tenu du fait qu'ils devraient être financés par des contributions volontaires plutôt qu'obligatoires.

31. Le réseau des coordonnateurs résidents devrait être adéquatement diversifié du point de vue répartition géographique et genre, toutes les entités des Nations Unies y participant sur un pied d'égalité. Les options pour renforcer le système de développement doivent être explorées. Alors que le réseau des coordonnateurs résidents devrait rester sous le chapeau du PNUD pour le moment, le système de sécurité périmétrique fonctionnel qui sépare la fonction de coordinateur résident de celle de représentant résident du PNUD doit être maintenue. Le système des Nations Unies pour le développement doit optimiser l'utilisation des ressources en évitant la fragmentation et en adoptant des politiques de contrôle révisées ayant pour but de réformer et de renforcer les structures et éléments d'évaluation, d'audit, de transparence et d'obligation redditionnelle. Les Nations Unies doivent faire de l'initiative « Unis dans l'action » une réalité et continuer à promouvoir des efforts conjoints dans ce contexte pour améliorer l'efficacité de leurs opérations. L'initiative « Unis dans l'action » contribuera à améliorer la communication entre les fonds et programmes, à préciser le centre des opérations, à maximiser les gains et à éviter la fragmentation des ressources financières et humaines qui pourraient être plus efficacement canalisées vers d'autres domaines.

32. Il faudra davantage d'efforts pour mobiliser les ressources, y compris mais pas limitées aux ressources financières, des gouvernements, du secteur privé, des milieux académiques, des organisations de la société civile et des fondations pour compléter les ressources de base des institutions et veiller à ce que des moyens suffisants soient en place pour fournir un appui aux pays, en particulier les moins avancés. L'examen de ces questions devrait être fait à la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Des efforts doivent être entrepris pour renforcer les échanges entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les autres forums internationaux pertinents tels que le G20 et pour améliorer le dialogue visant à élaborer une réponse coordonnée aux conséquences de la crise financière et à réduire son impact sur les activités de développement. Les dialogues structurés devraient contribuer à l'incorporation des ressources autres que les ressources de base dans les plans stratégiques; ces ressources sont une composante

essentielle du financement disponible des activités de développement et sont, pour la plupart, efficacement allouées. La création de forums pour le dialogue sur les résultats du financement du développement pourrait fournir une tribune aux institutions des Nations Unies pour améliorer l'architecture financière actuelle et l'harmoniser avec les problèmes et les activités de l'ère post-2015. Les bureaux régionaux et les bureaux de pays pourraient contribuer à mobiliser des ressources en établissant des partenariats avec les principales parties prenantes du secteur privé et de la société civile pour aider à couvrir les frais de mise en œuvre des programmes existants ou à développer de nouvelles stratégies afin d'assurer l'appropriation des programmes par les autorités nationales. Le Secrétariat devrait effectuer un examen complet des recommandations quadriennales des politiques et préparer un rapport mettant en évidence ceux qui sont harmonisés avec les objectifs et les cibles du programme de développement pour l'après-2015, afin de servir de base à la préparation des États Membres pour le prochain cycle d'examen quadriennal complet des politiques.

33. L'ampleur et la complexité des problèmes de développement au seuil de l'ère post-2015 font qu'il est essentiel que les acteurs du développement forment des partenariats afin de maximiser leurs avantages comparatifs et de canaliser leurs efforts vers des objectifs de développement convenus. La mise en œuvre du programme pour l'après-2015, tout en étant principalement conduite par les États, ne peut être considérée comme leur responsabilité exclusive; elle exige aussi le développement et le renforcement de synergies entre les gouvernements et les protagonistes en dehors du système des Nations Unies pour le développement. Dans ce contexte, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement offre une tribune ouverte à tous pour un dialogue à égalité entre les acteurs du développement dans le but de renforcer l'impact et l'efficacité des partenariats fondés sur les principes de transparence mutuelle et de responsabilisation, y compris par le contrôle des partenariats à l'échelon local. L'efficacité de la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 exigera plus d'un réseau d'institutions avec des activités coordonnées d'assistance humanitaire ou de développement; il faudra harmoniser les politiques, les procédures, les règles et les règlements pour apporter les réformes structurelles et coordonnées dans les activités de développement de chaque institution et

définir les plans stratégiques et les programmes de pays en vue d'améliorer l'efficacité de l'Organisation.

34. Les caractéristiques des pays à revenu moyen et les méthodologies utilisées pour les déterminer doivent être examinées. Étant donné que ces pays constituent un groupe hétérogène comprenant 7 milliards de personnes, dont 73 % vivent dans la pauvreté, représentent un tiers du produit intérieur brut mondial et sont les moteurs de la croissance mondiale, il est nécessaire d'aller au-delà du critère du revenu *per capita* et de développer une méthode plus holistique pour les définir. Les pays à revenu moyen ont un rôle essentiel à jouer dans la coopération pour le développement, en particulier la coopération Sud-Sud. Ils pourraient partager leurs expériences pour surmonter les difficultés et donc contribuer à une meilleure compréhension des problèmes mondiaux du développement. La communauté internationale doit cependant s'engager pour faire face à l'inégalité. Un soutien aux pays à revenu moyen ne remplace pas un soutien aux pays les moins avancés, aux États insulaires ou autres pays dans le besoin, et il ne signifie pas une augmentation de l'APD. Au contraire, il comprend la fourniture d'une série spécifique d'outils et d'incitations ayant pour but de promouvoir, entre autres, un accès accru aux marchés et au crédit.

35. Le système des Nations Unies offre une valeur ajoutée en ce qui concerne la maximisation de l'impact de la coopération Sud-Sud, qui a été incorporé dans le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2014-2019 du Mexique. Il est nécessaire de définir les règles qui régissent la coopération Sud-Sud en articulant des objectifs spécifiques et mesurables ainsi que des indicateurs et des règles visant à définir le rôle du système pour le développement dans la promotion de la coopération Sud-Sud. À cet égard, le Mexique appuie la demande du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud, à savoir que le Groupe des Nations Unies pour le développement établisse un cadre formel et des mécanismes interinstitutions pour assurer la participation effective du système des Nations Unies pour le développement dans la coopération Sud-Sud.

36. **M^{me} Wang Hongbo** (Chine) dit que sa délégation espère que le dialogue sur la position à plus long terme du système des Nations Unies pour le développement contribuera à une meilleure compréhension des besoins de développement des pays en développement et sur l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du travail

de l'Organisation. La résolution 67/226 de l'Assemblée générale donne des orientations claires pour le travail du système pour le développement et, tout en encourageant les progrès déjà accomplis pour sa mise en œuvre, le système devrait continuer à l'appliquer activement, complètement et de bonne foi.

37. Il reste beaucoup à faire dans le domaine de l'élimination de la pauvreté, le plus grand problème mondial et le fondement du développement durable des pays en développement. Le système pour le développement devrait continuer à se concentrer sur l'élimination de la pauvreté en renforçant les capacités d'auto-développement des pays en développement et en continuant à planifier et mettre en œuvre des projets conformément à cet engagement. Des ressources suffisantes et une structure rationnelle de ressources sont cruciales pour la réalisation des OMD et le programme pour l'après-2015. La baisse récente des ressources pour le développement et le déséquilibre croissant et la fragmentation des ressources de base et des autres ont sérieusement empêché la capacité du système pour le développement de remplir ses responsabilités obligatoires et préoccupent considérablement les pays en développement. Pour aborder ces questions, le système devrait continuer à intensifier ses efforts de mobilisation des ressources, accroître la quantité de financement de base et améliorer la qualité des ressources autres que les ressources de base. Les pays développés doivent aussi assumer la responsabilité première du financement du développement, honorer leurs engagements en matière d'APD et intensifier leur aide aux pays en développement.

38. Les entités du système des Nations Unies pour le développement doivent en outre renforcer leur coopération et leur coordination sur la base de leurs mandats respectifs et de leurs avantages comparatifs. La formulation et la mise en œuvre des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement doivent reposer sur l'appropriation nationale et le leadership afin de veiller à ce que les programmes d'assistance soient harmonisés avec les stratégies et les priorités nationales de développement. Il est important que le réseau de coordonnateurs résidents soit adéquatement diversifié du point de vue répartition géographique et genre et que les coordonnateurs résidents respectent les vues des gouvernements des pays du programme dans la conduite de leurs travaux. Les efforts pour étendre l'initiative « Unis dans

l'action » doivent tenir compte des situations différentes des pays et de leurs besoins de développement et respecter les choix des pays du programme. À cette fin, l'aide au développement doit être adaptée aux besoins spécifiques des pays et éviter un modèle unique.

39. Malgré les situations de développement qui évoluent des pays en développement et l'augmentation relatives du nombre de participants dans la coopération au service du développement, la coopération Sud-Sud reste un complément à la coopération Nord-Sud et ne la remplace pas. Le système pour le développement devrait assurer le soutien politique et financier nécessaire à la coopération Sud-Sud, explorer de nouveaux moyens de la promouvoir et continuer à soutenir et renforcer le rôle du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Le renforcement des capacités nationales doit être prioritaire pour les activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement. La Chine se félicite de l'appui accru du système pour le développement dans ce domaine et espère que l'Organisation continuera à intensifier le soutien de sa politique et de ses ressources pour renforcer les capacités des pays en développement. Se tournant vers l'avenir, le programme pour l'après-2015 devrait continuer à donner la priorité à l'élimination de la pauvreté et au développement tout en maintenant la diversité des modèles de développement et en défendant les principes des responsabilités communes mais différenciées, le consensus et le développement intégré et équilibré. Il devrait de même promouvoir le développement économique, social et environnemental de manière intégrée et coordonnée.

40. **M. Shearman** (Royaume-Uni) dit que sa délégation se félicite des procédures opérationnelles standard pour les pays qui adoptent l'approche « Unis dans l'action » et encourage toutes les organisations du Groupe des Nations Unies pour le développement à commencer à les mettre en œuvre dès que possible. Il est à espérer que leur adoption aidera à accélérer la simplification et l'harmonisation des pratiques commerciales, programme qui, bien que problématique, complexe et apparemment peu prestigieux, pourrait, s'il est bien mis en œuvre, réduire les chevauchements dans les fonctions des services de soutien et débloquent des économies qui pourraient être réinvesties dans des programmes de développement. Un réseau de coordonnateurs résidents

fonctionnant bien et pleinement financé est indispensable; à cet effet, sa délégation se félicite des mesures prises jusqu'à présent pour clarifier le rôle des coordonnateurs résidents et pour renforcer leur recrutement et leur formation. Tous les fonds, programmes et institutions spécialisées devront mettre en œuvre l'accord de partage des coûts pour s'assurer que le réseau des coordonnateurs résidents est doté de ressources suffisantes et correctes.

41. Malgré les améliorations encourageantes dans la capacité de l'Organisation à répondre aux besoins des pays en transition depuis les secours jusqu'au développement, ce domaine prioritaire exigera des efforts soutenus et des investissements. Dans le domaine de la gestion fondée sur les résultats, le développement de plans stratégiques qui harmonisent les objectifs et les cibles avec les budgets représente une base importante sur laquelle construire. Le Royaume-Uni se félicite des dialogues structurés sur le financement mentionnés dans le rapport du Secrétaire général (A/70/62-E/2015/4) et attend avec intérêt la suite des discussions sur la meilleure manière de financer les plans stratégiques. Ces discussions doivent comprendre un débat ouvert sur la façon d'élargir la base des donateurs, notamment dans le domaine des ressources de base. Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est essentiel pour mener et suivre le progrès dans le domaine de l'égalité des sexes et il est à espérer que toutes les entités du système des Nations Unies auront progressé vers sa mise en œuvre à la fin du cycle quadriennal actuel d'examen complet des politiques.

42. Les efforts pour adapter le système des Nations Unies à être en phase avec le programme de développement pour l'après-2015 doivent se fonder sur les réformes existantes au lieu de réinventer la roue. Si le caractère universel du nouveau programme présente de nouveaux défis et opportunités, il faut éviter de céder à la tentation de le voir comme un mandat pour poursuivre tous les objectifs avec la même attention. Le système pour le développement doit au contraire concentrer ses efforts sur les domaines dans lesquels les Nations Unies ont des avantages comparatifs et dans lesquels leur puissance de rassemblement, leur neutralité, leur capacité d'accès à des environnements difficiles et leurs rôles normatif et opérationnel uniques auraient le plus grand impact. Étant donné la persistance des crises humanitaires et des conflits et la complexité

croissante de l'architecture du développement international, l'Organisation des Nations Unies doit capitaliser sur ses points forts et améliorer son efficacité pour traiter ces situations et construire sur la résilience. Dans ce contexte, au lieu d'attendre l'adoption finale du programme pour l'après-2015, le système pourrait déjà commencer à appliquer les leçons de la réponse internationale à la crise d'Ebola entre autres. Il serait essentiel de transformer le système pour le développement au niveau des pays; à cette fin, il sera important de se poser la question de savoir si les initiatives existantes sont suffisamment ambitieuses pour répondre à la demande du nouveau programme. Le dialogue sur le positionnement futur du système doit orienter les efforts pour définir son rôle au niveau des pays et déterminer comment ce rôle pourrait différer selon le contexte national, ainsi que ses conséquences pour les structures au niveau du siège. Ces efforts exigeront de voir si les Nations Unies sont bien placées ou non pour ce faire et un engagement à une véritable collaboration au sein de l'Organisation et avec d'autres organisations, partenaires et gouvernements nationaux.

43. **M. Egli** (Suisse) dit que l'examen quadriennal complet des politiques donne des orientations utiles sur la façon dont le système des Nations Unies pour le développement pourrait être adaptée à cette fin dans le période post-2015. Dans ce contexte, le dialogue courant sur le positionnement à plus long terme du système des Nations Unies est une excellente occasion de faire le point des stratégies efficaces et inefficaces et des leçons apprises. Les questions fondamentales tels que l'harmonisation des fonctions, les pratiques de financement, les structures de gouvernance, les capacités, l'impact du système pour le développement sur le terrain, les partenariats et l'organisation doivent être analysés de manière approfondie pour déterminer les ajustements nécessaires. Étant donné la complexité de cet effort, les chefs d'État doivent utiliser le programme pour l'après-2015 comme une occasion de demander des réformes et une analyse approfondie de la façon dont les différentes entités pourraient contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Il faut redoubler d'efforts pour mettre en œuvre les mandats actuels venant de l'examen quadriennal complet des politiques. Des progrès importants ont déjà été faits à ce propos, et le lancement de l'initiative « Unis dans l'action » et des procédures opérationnelles standard est particulièrement encourageant.

44. Le rôle du coordonnateur résident est essentiel pour assurer la cohérence et s'unir dans un programme commun de développement. Pour renforcer ce rôle et l'engagement de toutes les organisations des Nations Unies à donner des résultats ensemble, les coordonnateurs résidents pourraient être rendus directement responsables de conduire les examens annuels de performance des directeurs de pays. Les appels des coordonnateurs résidents à plus de cohérence au niveau de siège et les allusions à un manque d'appui et, dans certains cas, de résistance à l'initiative « Unis dans l'action » sont très préoccupants. Sa délégation invite instamment le Conseil des chefs de Secrétariat pour la coordination à traiter ces problèmes et demande des informations aux membres de la table ronde sur les mesures concrètes envisagées actuellement pour les aborder. Le Groupe des Nations Unies pour le développement n'a pas accordé suffisamment d'attention à la simplification et l'harmonisation des pratiques commerciales. Un plan d'action assorti d'un calendrier clair pour l'harmonisation des politiques, règlements, systèmes et procédures devrait donc être non seulement élaboré au niveau du siège mais aussi être proactivement communiqué aux équipes de pays pour faciliter la mise en œuvre des recommandations de l'examen quadriennal complet des politiques au niveau des pays. Les États Membres devraient aussi recevoir des informations actualisées sur les progrès accomplis à cet égard.

45. Selon le rapport du Secrétaire général (A/70/62-E/2015/4), et dans une perspective de financement, le système pour le développement est particulièrement pertinent pour les pays en transition. À cet égard, les recommandations de Montreux des coordonnateurs résidents travaillant dans des situations de crise, qui demandent une plus grande cohérence entre les approches politique, sécuritaires et de développement et une collaboration institutionnalisée plus forte entre le Secrétariat et les fonds et programmes, donnent une base d'action conjointe. Les résultats obtenus par le système pour le développement devraient être au cœur des discussions concernant ses activités opérationnelles. Malheureusement, jusqu'à présent les Nations Unies ont obtenu des résultats insuffisants dans les domaines de la croissance économique et de l'emploi, et de l'industrie, du commerce et de l'investissement, deux domaines prioritaires identifiés par les pays du programme. On ne sait pas si l'Organisation offre un avantage comparatif dans ces domaines, outre sa fonction normative. Cependant, il est crucial que l'Organisation des Nations Unies

établit des partenariats innovants avec les institutions financières internationales et le secteur privé pour faire progresser le programme pour l'après-2015.

46. Il est nécessaire d'avoir des orientations stratégiques mieux ciblées et un contrôle amélioré de sa mise en œuvre. On pourrait améliorer les orientations en faisant un examen quadriennal complet élargi des politiques qui éviterait la micro gestion et la centralisation sur les aspects principaux à l'échelle du système des activités opérationnelles des Nations Unies, donnant ainsi un aperçu de la complémentarité des mandats des différentes institutions et permettant la réalisation du programme pour l'après-2015. De plus, le mandat du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination pourrait être amélioré pour assurer efficacement le suivi de la mise en œuvre des mandats à l'échelle du système. Dans ce cas, les conseils exécutifs pourraient superviser la mise en œuvre spécifique à chaque institution et le Conseil aurait une fonction de suivi en ce qui concerne le travail du Conseil des chefs de secrétariat, exerçant un contrôle direct sur les mandats à l'échelle du système, y compris ceux relatifs à l'engagement de l'Organisation dans les partenariats à partenaires multiples.

47. Sa délégation attend que, à la fin du débat consacré aux activités opérationnelles, une résolution négociée du Conseil décrivant les progrès réalisés et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet des politiques soit rédigée pour remplir la fonction de suivi du Conseil à cet égard. Afin de garantir la réussite de la mise en œuvre du programme pour l'après-2015 sur le terrain, il faut plus de cohérence entre les orientations au niveau politique de l'Organisation et le système des Nations Unies pour le développement. À cet effet, il conviendra d'harmoniser l'Assemblée générale, le Conseil, l'examen quadriennal complet des politiques et le forum politique de haut niveau sur le développement durable et de tenir régulièrement des réunions conjointes sur des thèmes d'intérêt commun.

48. **M. Hahn** Choonghee (République de Corée) dit que 2015 est une bonne occasion d'évaluer la capacité à long terme du système des Nations Unies pour le développement à répondre aux problèmes du développement pour l'après-2015. À cet égard, il est essentiel que le système pour le développement utilise ses avantages comparatifs et son expertise pour aider

les États Membres et collabore avec les parties prenantes à l'examen et la mise en œuvre du programme pour l'après-2015.

49. Malgré les progrès encourageants cités dans le rapport du Secrétaire général (A/70/62-E/2015/4), il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à un système des Nations Unies pour le développement pertinent, cohérent et efficace. À cet égard, les entités du système doivent continuer à harmoniser leurs plans stratégiques avec l'examen quadriennal complet des politiques pour améliorer son efficacité et la coordination interinstitutions. En réponse aux demandes de plus grande souplesse, le système des Nations Unies pour le développement doit redoubler d'efforts pour forger des partenariats avec les nouveaux acteurs pour le développement et renforcer la coopération au sein des Nations Unies et avec les États Membres. Le programme de développement post-2015 transformateur ne pourra être réalisé qu'avec des partenariats authentiques fondés sur la solidarité mondiale et des principes tels que ceux énoncés dans le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Les partenariats sont aussi essentiels pour traiter les problèmes de financement. Compte tenu de la baisse de l'APD en général et du déséquilibre croissant entre les ressources de base et les autres, le système des Nations Unies pour le développement doit encore élargir la base de donateurs en débloquant des investissements du secteur privé et des acteurs de la société civile *inter alia*, et en améliorant la cohérence dans le domaine de la gestion fondée sur les résultats. Sa délégation se félicite de l'accent accru mis par le système pour le développement sur la coopération Sud-Sud et espère que l'Organisation continuera à faciliter les échanges et à renforcer les mécanismes interinstitutions en consultation avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

50. **M. Versegi** (Australie), intervenant aussi au nom du Canada, dit que, étant donné les changements fondamentaux intervenus dans le paysage du développement depuis l'adoption des OMD, le système des Nations Unies pour le développement doit continuer à améliorer sa cohérence opérationnelle, programmatique et de politique pour conserver sa pertinence pour les besoins nationaux et mondiaux et rester à l'avant-garde du nouveau programme de développement. L'examen quadriennal complet des politiques représente un pas majeur dans cette voie, et

les données vigoureuses et le contenu décrit dans le rapport du Secrétaire général (A/70/62-E/2015/4) ainsi que les progrès attestés dans un spectre de réformes, montrent l'engagement des partenaires à un système pour le développement plus fort, plus efficace et pertinent. Cependant, les partenaires ne doivent pas se contenter des réalisations effectuées jusqu'à présent mais devraient plutôt rechercher des occasions de mettre en œuvre des réformes, les intégrer dans les processus des équipes de pays, identifier et surmonter les difficultés au niveau des sociétés et du siège et améliorer l'efficacité et la performance.

51. L'Australie et le Canada ont toujours travaillé pour soutenir le programme de l'examen quadriennal complet des politiques et ses principales initiatives. Ils félicitent les équipes de pays pour leurs efforts de renforcement des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement ainsi que leur plus grande utilisation par les gouvernements comme outils de planification pour un développement plus cohérent et fondé sur des résultats. La planification et les rapports dans ce contexte pourraient néanmoins être encore simplifiés pour réduire le fardeau des équipes de pays et accroître le niveau de responsabilité des gouvernements nationaux. L'Australie et le Canada se félicitent des améliorations en cours du point de vue de l'égalité des sexes et des données et des rapports ventilés par handicap. Notant que 7 des 10 nouveaux Programmes des Nations Unies pour le développement comportent des références aux besoins des personnes souffrant de handicap et que la moitié des équipes de pays utilisent des données ventilées par handicap pour leur analyse de pays, leurs délégations encouragent les équipes de pays à dynamiser ces chiffres et à les inclure spécifiquement dans la brève liste de questions du Groupe de Washington dans tous les systèmes de données de suivi, comme l'a recommandé le Groupe d'experts pertinents des Nations Unies en juillet 2014. L'Australie et le Canada se félicitent du lancement des procédures opérationnelles standard et attendent le rapport 2015 pour leur mise en œuvre. Ils se félicitent aussi de la capacité accrue des entités du système à suivre la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » et des mesures prises pour renforcer le rôle des coordonnateurs résidents et améliorer les processus de sélection correspondants. Il faut donner la priorité à assurer que les coordonnateurs résidents aient suffisamment d'autonomie et que leurs bureaux aient les ressources nécessaires ainsi qu'à assurer une responsabilité mutuelle des membres des équipes de

pays. Dans ce contexte, la nécessité de mettre en œuvre les mesures de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement est particulièrement urgente.

52. La simplification et l'harmonisation des pratiques commerciales restent beaucoup trop lentes et exigent donc une attention particulière de toutes les institutions. Les progrès enregistrés dans le lancement de la stratégie des opérations commerciales qui contribuent à une réduction du programme et des frais de coordination sont néanmoins encourageants, tout comme les informations sur les opérations pilote conjointes de l'installation établie au Brésil. Il faut espérer que ce modèle pourra être reproduit ailleurs, notamment dans des contextes à pays multiples tels que le Pacifique et les Caraïbes. L'Australie et le Canada attendent avec intérêt les recommandations émanant de l'analyse coût-bénéfice de ces projets pilotes.

53. L'harmonisation de ses investissements avec des opérations de maintien de la paix et humanitaires serait un problème clé pour le système pour le développement, en particulier étant donné la nature de plus en plus prolongé et complexe des crises mondiales qui pourraient susciter des besoins humanitaires et de développement parallèles pour des décennies. Toutes les institutions et missions des Nations Unies devraient donc soutenir et compléter leurs travaux ainsi que ceux de la société civile et des gouvernements nationaux; à ce propos, un leadership fort et mené de concert, des mécanismes de coopération renforcés et un appui opérationnel et technique harmonieux sont nécessaires sur le terrain. Il serait en définitive utile de penser plus loin que le cadre quadriennal complet des politiques et de se concentrer plus largement sur les moyens de renforcer les liens entre secours, maintien de la paix et développement et d'améliorer les possibilités de relèvement rapide et de réduction des risques. Des modalités de financement cohérentes donnant des incitations à la collaboration doivent aussi être renforcées. L'examen stratégique du Secrétaire général concernant les opérations de paix des Nations Unies et l'examen de l'architecture de maintien de la paix présentent des occasions essentielles de faire progresser cette réforme.

54. Le programme de développement pour l'après-2015 et la diversité croissante des sources de financement pour le développement donne une occasion unique et opportune pour la mise en œuvre de

réformes institutionnelles profondes pour compléter et partir des initiatives à l'échelon des pays entreprises ces dernières années. La réforme doit servir un objectif, cependant, et doit donc commencer par un débat complet pour déterminer les types de fonctions que le système pour le développement devrait remplir, suivi de l'examen des réformes les plus appropriées fondées sur ces fonctions. Le rôle des éléments interdépendants de forme, de financement et de gouvernance pour améliorer ces fonctions doivent aussi être examinés. Il est indispensable de dégager un consensus dans le contexte de ces débats, et leur succès dépendra des efforts collectifs des États Membres et du système des Nations Unies pour le développement à promouvoir un changement de comportement et à réaliser l'initiative « Unis dans l'action ».

55. **M. Bishnoi** (Inde) dit que, si sa délégation se félicite des progrès sensibles du système des Nations Unies pour le développement ces dernières années, le système doit continuer à se concentrer sur l'accomplissement de ses responsabilités obligatoires définies dans la résolution 67/226 de l'Assemblée générale. Comme le souligne cette résolution, l'élimination de la pauvreté reste hautement prioritaire pour les pays en développement et le plus grand problème mondial. Le débat consacré aux activités opérationnelles doit se concentrer sur les mécanismes effectifs en place pour traiter ce problème. Plus de deux ans se sont écoulés depuis l'adoption de la résolution et les fonds et programmes des Nations Unies n'ont toujours pas donné d'information sur les mesures prises pour éliminer la pauvreté. Il est donc crucial, à la veille du programme pour l'après-2015, qu'un rapport détaillé et complet sur les progrès accomplis par le PNUD dans ce domaine soit publié. Le financement du développement est soumis à des pressions de plus en plus fortes et rend l'APD d'autant plus critique à un moment où les pays en développement font face à des réductions des flux de capital, à un ralentissement économique et à des besoins croissants de programmation. Ces besoins doivent être satisfaits en augmentant l'APD, en promouvant l'investissement et les échanges et en facilitant le transfert et l'accès des pays en développement aux technologies avancées de développement.

56. Les conditionnalités par politique imposée, qui sont liées aux arrangements de l'aide des donateurs pour les activités de développement, ont un effet

négalif sur ces pays. Les activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement doivent donc être intégrées aux plans de développement nationaux et ne pas être assorties de conditions, car les pays en développement doivent avoir l'espace politique requis pour leur propre développement. Les principes fondamentaux de l'appropriation nationale et de l'adhésion aux priorités nationales du développement doivent être les pivots autour desquels les activités des Nations Unies pour le développement sont entreprises.

57. Le soutien de la coopération Sud-Sud doit aller au-delà d'un attachement de pure forme. Alors que le système des Nations Unies pour le développement doit aider les pays en développement à mettre en œuvre des projets de coopération Sud-Sud chaque fois que cela est nécessaire, son Bureau pour la coopération Sud-Sud, la seule entité du système de développement mandaté pour ce faire, fait lui-même face à de sérieuses limitations de ressources. L'approche de la coopération Sud-Sud de son Gouvernement consiste à partager son expérience et ses connaissances dans un esprit de solidarité avec d'autres pays du Sud comme en témoigne le Fonds IBAS, établi en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Il espère que ce Bureau disposera des ressources nécessaires pour remplir son mandat.

58. La tâche réelle pour les auteurs du programme de développement pour l'après-2015 consistera à donner une forme pratique et un sens aux orientations fournies par l'examen quadriennal complet des politiques et à veiller à la mise en œuvre effective de ses résultats. La mise en œuvre sélective qui ne bénéficie qu'à quelques-uns et ignore les intérêts du monde en développement plus large pourrait ne pas être prudente.

59. **M^{me} Fladby** (Observatrice de la Norvège) dit que, étant donné l'ampleur du programme de développement pour l'après-2015, des priorités pour les activités du système des Nations Unies pour le développement doivent être déterminées sur la base des avantages comparatifs de l'Organisation, à savoir sa légitimité, son universalité et sa présence importante dans les pays. L'Organisation des Nations Unies devrait tirer parti de son rôle unique comme entité ayant des fonctions à la fois normatives et opérationnelles en renforçant les liens existants entre eux. Dans ce contexte, une des principales tâches des équipes de pays des Nations Unies devrait consister à aider à la mise en œuvre de normes internationales, notamment dans le domaine des droits de l'homme, en

particulier en aidant les gouvernements à harmoniser les politiques et législations nationales avec ces normes et en fournissant d'autres formes d'appui au renforcement des capacités si nécessaire. Dans des situations de crise, le système de développement a un rôle majeur à jouer en renforçant la viabilité et la capacité de réaction des États et en réduisant et en prévenant les conflits. Alors que la cohérence entre les activités opérationnelles et la paix et la sécurité s'est améliorée, il reste encore beaucoup à faire, notamment en termes de renforcement du pilier développement. Les crises humanitaires récentes ont montré l'importance d'inscrire ce dernier dans les priorités à un stade précoce.

60. Le nouveau cadre de suivi a renforcé la dimension fondée sur des preuves du rapport du Secrétaire général (A/70/62-E/2015/4). Le tableau d'ensemble est l'un des progrès accompli mais l'on aurait espéré bien plus dans certains domaines. Les demandes de 43 gouvernements d'adopter l'Initiative « Unis dans l'action » attestent des avantages de cette approche et le fait que le Secrétaire général et les chefs de 18 entités des Nations Unies aient conjointement transmis les procédures de fonctionnement standard à toutes les équipes de pays montre l'engagement de tout le système des Nations Unies pour le développement à l'égard de cette initiative. Les entités devraient continuer à s'attaquer aux goulots d'étranglement qui empêchent les équipes de pays de réaliser pleinement les avantages d'efficacité de l'Initiative « Unis dans l'action ». La Norvège se félicite de la composante « agissant ensemble » des procédures de fonctionnement standard et espère qu'elle contribuera à réduire les coûts administratifs. Des mesures ont été prises pour préciser et élargir le rôle des coordonnateurs résidents, notamment dans la mise en œuvre de l'Initiative les droits avant tout, mais il faut faire davantage pour garantir qu'ils aient suffisamment de pouvoir pour mener à bien leurs diverses responsabilités. Le système de gestion et de responsabilisation devrait être appliqué immédiatement et totalement par toutes les institutions du Groupe des Nations Unies pour le développement et les bureaux des coordonnateurs résidents doivent être dotés du personnel suffisant ayant les compétences professionnelles requises. La Norvège demande instamment au Groupe des Nations Unies pour le développement d'accorder toute l'attention voulue à ces considérations dans le cadre de l'élaboration d'un arrangement de partage des coûts pour 2016 et au-delà.

61. Malgré les progrès accomplis par les entités individuelles dans le domaine de la gestion fondée sur les résultats, il faut accorder une plus grande attention aux problèmes de présentation de rapports sur les résultats communs dans les pays du programme et sur la façon dont le système des Nations Unies pour le développement pourrait contribuer aux résultats nationaux. Des progrès ont été accomplis pour intégrer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les efforts de développement mais il y a encore matière à amélioration. En ce qui concerne le financement, il est à déplorer qu'aucun essai ne semble avoir été fait pour palier à l'asymétrie existante entre les espérances des États membres et les arrangements de financement actuel et que le partage du fardeau concernant les contributions aux ressources de base ne soit pas amélioré. Sa délégation se félicite de l'accord d'organiser des dialogues officiels entre les sessions officielles du Conseil sur les activités opérationnelles pour le développement et espère que les documents présentés pendant ces dialogues enrichiront la compréhension commune des questions soulevées. Soulignant que l'expérience des membres du Groupe des Nations Unies pour le développement serait précieuse dans ce contexte, la Norvège demande d'autres informations sur la façon dont leur participation pourrait être possible.

62. **M^{me} Lalic Smajevic** (Serbie) dit que le rôle clé du système des Nations Unies dans la réalisation et le suivi des nouveaux objectifs de développement durable doit être au centre des délibérations sur le programme de développement pour l'après-2015. Le nouveau programme offre une occasion unique d'aborder des problèmes complexes de développement y compris, *inter alia*, les changements dans les schémas de migration, le chômage des jeunes et l'impact combiné du changement climatique, les catastrophes naturelles induites et la volatilité des marchés financiers qui touchent tous la Serbie depuis quelques années.

63. La Serbie collaborera avec l'équipe de pays des Nations Unies pour préparer une évaluation finale de sa réalisation des OMD et élaborer un nouveau plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2016-2020. Dans le cadre de consultations conjointes avec les ministères d'exécution, les institutions des Nations Unies et l'équipe de pays, grand soin a été pris d'harmoniser le plan-cadre avec la stratégie de développement et les besoins de la Serbie, processus qui coïncident avec les négociations sur son

accession à l'Union européenne. Les cinq piliers principaux du Plan-cadre sont étroitement alignés sur les priorités de son Gouvernement.

64. Un soutien sous forme de programmes en cours menés par les institutions et les fonds des Nations Unies en Serbie en 2014 s'élevait à 140,5 millions de dollars, dont la plus grande partie, 57 millions, était attribuée au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Cette entité met actuellement en œuvre des programmes dans des zones sous-développées de Serbie et donne une assistance pour le relèvement en réponse aux inondations catastrophiques que le pays a connues en 2014. L'équipe de pays des Nations Unies a répondu avec efficacité et efficacité à cette catastrophe, en sauvant des vies et en préservant les infrastructures, et des représentants de son Gouvernement, avec le coordonnateur résident, ont prévu de partager leur expérience à la troisième Conférence mondiale sur la réduction des risques de catastrophe. La Serbie a également travaillé en étroite collaboration avec l'Initiative pour le renforcement des capacités d'intervention en cas de catastrophe pour accroître sa résilience et sa préparation pour lutter contre les catastrophes naturelles.

65. La Serbie se prépare actuellement à participer à un certain nombre de forums internationaux, notamment la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le sommet des Nations Unies pour l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Sommet humanitaire mondial qui se tiendra à Istanbul en 2016. Étant donné que la réduction des risques de catastrophe est interconnectée et mutuellement dépendante, la formulation et l'adoption des objectifs de développement durable, la lutte contre les changements climatiques et la question des secours humanitaires, les activités opérationnelles des Nations Unies doivent être préparées pour répondre à ces problèmes de manière cohérente et intégrée. La Serbie convient que, dans le contexte de l'après-2015, des réponses communes et coordonnées aux besoins du développement des capacités sont plus cruciales que jamais. Une approche commune de soutien du développement de la capacité fonctionnelle doit être associée à une démarche spécialement conçue pour soutenir la capacité technique et sectorielle des entités des Nations Unies. Avec le

coordonnateur résident, la Serbie établit actuellement une Maison des Nations Unies à Belgrade conçue pour permettre aux institutions des Nations Unies de travailler ensemble de manière plus rationnelle et plus efficace.

La séance est levée à 18 h 20.